Procédure Demande de renouvellement d'autorisation de dépôt de sang pour les Etablissements de Santé

A Orléans le 03/04/2019

Dr.Thierry SAPEY — CRHST Mme Marjorie BLIN - Assistante







Contexte

- ✓ En cas de demande pour la création d'un dépôt de sang dans un ES,
- ✓ En cas de demande de modification de localisation d'un dépôt déjà existant dans un ES,
- ✓ En cas de demande de modification de statut d'un dépôt existant,
- ✓ Au terme de la durée d'autorisation → demande de renouvellement, tous les 5 ans.







Dept	Finess EJ titulaire	Dépôt	Finess et implantation	Dénomination	Date fin validité	Date envoi courrier à l' ES	Date limite reception dossier renouvellemen t (4 mois avant échéance)
18	180000739	DR/DU	180000358	CLINIQUE DES GRAINETIERES	27/08/2019	05/09/2018	27/04/2019
18	180000028	DU	180000010	CH BOURGES - JACQUES COEUR	21/05/2020	01/05/2019	21/01/2020
18	180000069	DR/DU	180000283	CH SAINT AMAND-MONTROND	08/01/2020	01/01/2019	08/09/2019
18	180000051	DR/DU	180000200	CH DE VIERZON	21/05/2020	01/05/2019	21/01/2020
18	180000887	DR/DU	180004145	HOPITAL PRIVE GUILLAUME DE VARYE	15/12/2019	01/12/2018	15/08/2019
28	280500075	DR/DU	280000662	CH CHATEAUDUN	07/10/2019	04/10/2018	07/06/2019
28	280001199	DR/DU	280505777	NOUVELLE CLINIQUE SAINT FRANÇOIS	15/12/2019	01/12/2018	15/08/2019
28	280000589	DR/DU	280502998	CH NOGENT LE ROTROU	10/03/2020	01/03/2019	10/11/2019
28	280000183	DD/DR	280000084	CH DREUX	15/12/2019	01/12/2018	15/08/2019
36	360000079	DR/DU	360000160	CH DU BLANC	30/12/2019	01/12/2018	30/08/2019
36	360000046	DR	360000038	CH LA TOUR BLANCHE - ISSOUDUN	30/10/2019	04/10/2018	30/06/2019
36	360000269	DR/DU	360000129	CLINIQUE SAINT FRANCOIS	27/08/2019	05/09/2018	27/04/2019
36	360000053	DR/DU	360000137	CH CHATEAUROUX	30/12/2019	01/12/2018	30/08/2019
37	370000192	DR/DU	370000093	CLINIQUE DE L'ALLIANCE - ST CYR/LOIRE	01/08/2019	05/09/2018	01/04/2019
37	370000481	DR/DU	370000861	CHRU BRETONNEAU - TOURS	24/02/2020	01/02/2019	24/10/2019
37	370000564	DR/DU	370000879	CHIC - AMBOISE- HÔPITAL ROBERT DEBRÉ	27/08/2019	05/09/2018	27/04/2019
37	370000077	DR/DU	370000085	CLINIQUE SAINT-GATIEN - TOURS	27/08/2019	05/09/2018	27/04/2019
37	370007528	DR/DU	370007569	PÔLE SANTÉ LÉONARD DE VINCI	30/12/2019	01/12/2018	30/08/2019
37	370000614	DR/DU	370000903	CH PAUL MARTINAIS - LOCHES	09/04/2020	01/04/2019	09/12/2019
37	370000606	DR/DU	370000531	CH DU CHINONAIS	15/12/2019	01/12/2018	15/08/2019
41	410000103	DR/DU	410000046	CH ROMORANTIN-LANTHENAY	27/08/2019	05/09/2018	27/04/2019
41	410000095	DR/DU	410000038	CH VENDOME	27/08/2019	05/09/2018	27/04/2019
41	410000871	DR/DU	410004998	CLINIQUE DU SAINT COEUR - VENDOME	07/10/2019	04/10/2018	07/06/2019
41	410000319	DR/DU	410000202	POLYCLINIQUE BLOIS	21/01/2021	01/01/2020	21/09/2020
45	450000104	DD/DR	450000062	CH AGGLOMERATION MONTARGOISE	07/10/2019	04/10/2018	07/06/2019
45	450000112	DR/DU	450000070	CH PITHIVIERS	07/10/2019	04/10/2018	07/06/2019
45	450001474	DR/DU	450012968	CLINIQUE DE MONTARGIS	23/04/2020	01/04/2019	23/12/2019
45	450000096	DR/DU	450000047	CH DEZARNAULDS - GIEN	23/04/2020	01/04/2019	23/12/2019
45	450000542	DR	450000245	CLINIQUE L'ARCHETTE	09/10/2019	04/10/2018	09/06/2019
45	450019732	DR/DU	450010079	Polyclinique des Longues Allées	-	-	31/01/2019







J-12 mois avant la date échéance d'autorisation

- ✓ Courrier du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé → Directeur de l'Etablissement de Santé:
 - Information sur la date fin de validité de l'autorisation
- Procédure à suivre (document distribué):
 - Cadre règlementaire...
 - Mode opératoire
 - Contenu du dossier à envoyer







Entre J-12 mois et J-4 mois avant la date échéance d'autorisation

✓ Constituer le dossier de demande d'autorisation de renouvellement:



- Courrier justificatif de la demande
- Le projet d'établissement et le CPOM
 - Les systèmes d'information
- Le dossier technique
- Convention ES/EFS







Courrier justificatif de la demande

- Elément géographique,
- Activités et offre de soins de l'établissement de santé.

Le projet d'établissement et le CPOM en cours de validité

- La mise en œuvre du dépôt,
- Le fonctionnement du dépôt.

Les systèmes d'information

- Certificat de qualification,
- Courrier justifiant la date de mise en production du logiciel.







[EFS]				(
Formulaire	: CPL/PDL	/GSI/INF	/FO	/021	versio

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

	DL/GSI/INF/FO/021	version . z	Encountries and a second	CENTRE - PAYS DE LA LOIRE
	Procès	s-Verbal – Valid	lation fonctionnel	le
Description de l'objet	à valider			
Processus : Délivrance Echanges de données	e et Distribution des informatisées ent	re l'EFS-CPDL et l'E	tablissement de Santé	« Clinique du Saint-Cœur
	ris dans le périmèt			S pour les confirmations, DTR
Tous les tests prévus o	ont été réalisés et v	vérifiés.	⊠ Oui	Non
Décrire et expliquer I				
Etude de 23 fichiers "DN" et		serverse on the serverse and the serverse of t	nsmission de confirmation de leur	
Vérification que le message de	retour conforme ou non co	enforme ne s'intègre pas da	na Inlog:	s ont été bien réceptionnées sur inlog ectué comme attendu par le TL de distribution
Vérification du contrôle par le l' les fichiers avec NIP incor	NIP lors de la transmission d rect déclenchent systématic	du lichier quement des alertes à l'ES	et à l'EFS. Mais ces alertes ne so	nt pas bioquantes pour l'intégration dans Cursu
Vérification du contrôle de l'ide	ntifiant patient lors de la tra	nsmission du fichier.	s Inlog lors du message de confin	
La discordance sur la date	de naissance déclenche bi	ien une alerte à la réception	e alerte à la réception à l'ES (alert n à l'ES (alerte non bloquante)	te non bloquante)
	nom déclenche bien une ale n d'usage (absent ou différe		erta non bioquante) te à la réception à l'ES (alerte non	bloquante)
Vérification de la conformité de Réception conforme sur l'e	réception des données IH : ensemble des 23 lichiers à l		is aux PSL envoyés;	
Vérification que la suppression Le fichier reçu à l'ES a bie		net blen à jour le fichier recu	AFES	
Etude de 7 fichiers "LIV" et le	ours fichiers retours associate	ciés ("RDN")		
Vérification de la réception à l'E Réception conforme à l'ES	S des différents codes pro-	Applicative of the efficiency of the second of the second		
Vérification que le message de Les PSL en retour conform				ne attendu par le TL de distribution
Vérification des conditions d'int Bonne intégration si patien	égration du mesago de con et déjà connu à l'EFS: confo			
	stient inconnu à l'EFS : conf scordance majeure sur le gr		t patient : non vériffé car donnée	s IH non renseignées dans Cursus
pour régularisation en ca	s d'erreur sur l'ident amétrage de Cursus p	ifiant (NIP, nom de ni génère une alerte blo	aissance ou d'usage, prén	poursuite de l'intégration du fichier om, date de naissance). on d'un PSL délivré pour un patient
es incidents/problème	es résiduels sont le	s suivants : RAS		
Réf. Incident	Classification		Commenta	alre
Nei. modern				

EFS Formulaire : CPL/PDL/GSI/INF/FO/021 version : 2 ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG CENTRE - PAYS DE LA LOIRE Procès-Verbal - Validation fonctionnelle Acceptation : Validé Sans Réserve Valida QUINQUE BLASAINTEGEUR SA 19 ble, rug Hoope da Balzac La 05 octobre 100 MB 2 COLLA En l'absence d'élément bloquant, nous autorisons la mise à jour de l'environnement de production. Conclusion: Approbateur : Date / Nom / Visa 27/07/2018 Dr Jacques SALMON Biologiste Responsable IHE/DEL-DIS EFS CPDL Site de Blois Page 2/2









- La typologie du dépôt,
- Les modalités de fonctionnement du dépôt,
- Les modalités de sécurisation du dépôt et des PSL conservés,
- Les modalités d'approvisionnement du dépôt,
- Les modalités de délivrance des PSL par le dépôt,
- Les modalités de transfert des PSL par le dépôt relais dans les unités de soins,
- Le mangement de la qualité.











Au plus tard 4 mois avant la date échéance d'autorisation

✓ Envoi du dossier *COMPLET* en *1 exemplaire* à la Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé qui le transmettra à la Cellule Régionale d'Hémovigilance









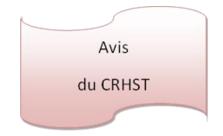
A réception du dossier par l'Agence Régionale de Santé

✓ Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé *recueille l'avis* de l'Etablissement Français du Sang



L'Etablissement Français du Sang doit donner une réponse dans les <u>2 mois</u> qui suivent l'envoi du courrier

Le Coordonnateur Régional d'Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle **donne son avis** après vérification complète du dossier









✓ Après avis favorable de l'Etablissement Français du Sang et du Coordonnateur Régional d'Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle

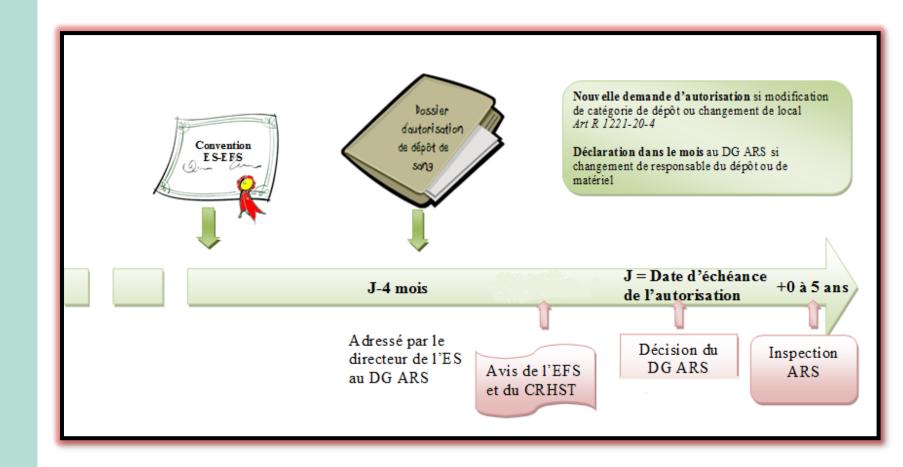
> Décision prise par la Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé

- ✓ Après signature du nouvel arrêté, l'Agence Régionale de Santé fait part de cette décision :
 - Direction de l'Etablissement de Santé en Lettre Recommandé avec Accusé de Réception
 - Direction de l'Etablissement Français du Sang















Merci de votre attention...





